

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Côte d'Or

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents en exercice Présents
au Conseil
Syndical

51 51 26

Date de la convocation :

04/03/2025

Date d'affichage

04/03/2025

Vote :

Abstention : /

Pour : 28

Contre : /

N° 03/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DE
DU COMITE SYNDICAL DU S
SEURRE VAL DE SAONE

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 021-252107917-20250311-2025_03-DE

DELIBERATIONS S²LO

SYNDICAT DES EAUX

Séance du mardi 11 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BELORGEY, Président.

Présents :

Marc JAUDAUX – Alain PAUTET – François PERRIN – Honorine DUBIEF – Thierry MACAIRE – Patrick JACQUET – Camille SIMAR – Jean-Paul VIVIEN – Sébastien BELORGEY – Fabrice BRACQUEMOND – Bernadette REVERCHON – Gilbert VALENTIN – Thierry MINET – Céline GILARDET – Matthieu MICHAUD – Jean-Paul CHAPUIS – Didier LEVEQUE – David HIEZ – Lucie FOURNIER BONNIN – Raymond ROSIER – Alain BECQUART – Bertrand GRONDIN – Jean-Louis ROUMANEIX – Jack DUBIEF – Jean-Michel VERPAUX – Magali CHIFFLOT

S'étaient excusés : Pascal JEANNIARD – Sébastien DELACOUR (pouvoir à M. BELORGEY) – Alain BECQUET (pouvoir à M. DUBIEF)

Étaient absents : Dominique CAIRE – Yves EUVRARD – Laurence JACOTOT – Eric CHEVALLET – Yann PETIOT – Jean-Christophe GUITTON – Frédéric PERRIN – Sébastien FAGOT – Michel BEAUNEE – Hervé LACROIX – Denis MALUTA – Sylvain ROY – Philippe GAGEY – Aurore MOLARD – Jean BUFFENOIR – Martine DECHAUD – Sophie CHAVATTE – Jocelyne LECLERC – Henri MAUCHAMP – François LORENZI – François VARIOT – Rachel BARBIER

Secrétaire de séance : Gilbert VALENTIN

OBJET : Augmentation du prix de l'eau

Au vu des investissements à prévoir à l'avenir, il a été évoqué lors de la Commission finances du 18 février 2025, le souhait d'augmenter le prix de l'eau.

Considérant le souhait de limiter cette augmentation à environ 20 € HT sur une facture type de 120 m3.

Cela se traduit par une augmentation de 0.1636 €/m3 sur la part variable relative à la consommation :

	2024	2025
Abonnement (en €)	70,17	70,17
Consommation (en €/m3)	0,5683	0,7319
Fond renouvellement (en €/m3)	0,4275	0,4275

Considérant que cette décision apportera au syndicat une recette annuelle supplémentaire d'environ 80 000 €. L'application de la nouvelle tarification apparaîtra sur la facture de juin/juillet 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, **LE CONSEIL :**

- **VALIDE** l'augmentation proposée.

Pour extrait conforme, le 11 mars 2025

Le Président, Sébastien BELORGEY

